

Editorial

La fin d'année 2007 est proche.

La commune se renouvelle régulièrement par l'arrivée de jeunes couples avec des enfants ce qui contribue à maintenir nos cinq classes.

La rentrée scolaire est déjà un souvenir pour les 111 élèves qui profitent des équipements et des moyens mis à leur disposition.

Monsieur Walbecq, notre nouveau Directeur de l'Ecole Communale, a pris en charge le groupe scolaire aidé par l'équipe enseignante et le personnel communal.

Le collège René Cassin, de Brenouille, qui accueille plusieurs dizaines d'élèves de la commune a également un nouveau Principal en la personne de M Bleuven. Il a pris en charge cet établissement scolaire dont les effectifs se stabilisent après avoir connu une baisse sensible.

Le programme de travaux, lancé par le Conseil Municipal, a été marqué par plusieurs réalisations, certaines plus visibles que d'autres mais avec le souci d'avoir amélioré la sécurité, la circulation et le cadre de vie.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et de profiter au mieux de cette période festive et familiale.

Dominique Nagy

Maire de Les Ageux.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Dans les derniers bulletins communaux, un programme de travaux a été annoncé.
Qu'en est-il à ce jour ?

Ce qui est réalisé ou en cours à court terme

- Les travaux dans la rue du Chemin Vert : ce chantier important s'est bien déroulé. Les entreprises Guillou et ETDE ont bien travaillé et le résultat est de qualité. Merci aux riverains pour leur compréhension et leur patience. Merci au Centre Commercial Leclerc pour la mise à disposition d'une surface ayant permis l'accueil de la logistique des entreprises. Désormais, les aménagements permettent aux piétons de pouvoir disposer des trottoirs. Un marquage au sol organise le stationnement des voitures.

Tout cela modifie bien sûr les habitudes mais chacun trouvera vite ses marques dans cette rue qui se trouve véritablement transformée.

- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur une partie de la route de Flandres (entre l'intersection avec la rue du Chemin Vert et la passerelle piétonne) a été réalisé dans les mêmes conditions que la rue du Chemin Vert. Là aussi, les entreprises ont bien travaillé et merci aux riverains de leur patience.
- Aux vacances de la Toussaint, le début des travaux de construction du nouveau bâtiment du groupe scolaire a débuté comme prévu. Le gros œuvre est déjà bien entamé et le chantier progresse. Nos élèves du primaire sont provisoirement privés d'une partie de la cour de récréation mais ils disposent du plateau sportif.
- La création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le nouveau cimetière sont terminés. Ces équipements sont à votre disposition. Demandés par les habitants, comme 41% des français (source CREDOC et Chambre Syndicale de l'Art Funéraire), cet espace vous permet d'aborder autrement le délicat moment des obsèques. A ce sujet, un règlement du Cimetière sera mis en place début 2008. Comme pour une sépulture traditionnelle, une concession sera achetée.
- Rue du Four à Chaux (route de Brenouille), la partie la plus abîmée de la chaussée a été refaite. La sécurité est améliorée mais cela ne doit pas inciter à rouler plus vite. Cette route reste un axe secondaire.
- Le gros entretien de la rue Louis Drouart et de la rue Michel Petit (depuis la rue des Petites Saules jusqu'à l'intersection avec la route de Monceaux) a commencé. Les grosses réparations ont été faites : mise à niveau de la chaussée, évacuation des eaux pluviales, comblements des trous importants... Le nouveau revêtement de la chaussée sera posé au printemps lorsque les températures seront plus clémentes.

Ces travaux sont menés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes. L'importance du marché groupé, représentant les besoins de plusieurs communes, nous permettent de bénéficier d'un coût réduit d'environ 25%.

Maîtrise d'ouvrage de la CCPOH

- L'aménagement de la route des Flandres depuis l'intersection de la rue du Chemin Vert jusqu'à la passerelle piétonne n'a pas encore débuté. La procédure du marché va être lancé prochainement.

◆◆◆ BRAVO A NOS SPORTIFS ◆◆◆

Le tennis de table est l'une des activités du Foyer Rural. C'est l'une des plus anciennes et celles qui compte beaucoup de résultats flatteurs.

Le 29 septembre dernier, une réception a permis d'honorer les pongistes ayant obtenus une distinction départementale.

Romain Bouttefout, Quentin Schmidt et Vincent Tartaglione ont été distingués grâce à leur titre de Champion de l'Oise, en 3^e division, catégorie minime.

Jocelyn Brisset et Gérald Patte ont pour leur part été finalistes de la Coupe de l'Oise junior.

Bravo et félicitations pour ces jeunes sportifs qui portent haut les couleurs de Les Ageux.

↪ LE PERMIS PIETON ↩

Le 10 novembre dernier, la brigade de Gendarmerie de Brenouille est venue dispenser un enseignement particulier pour les élèves de CE1 et CE2. Cet enseignement avait en particulier pour thème les déplacements à pied entre le domicile et l'Ecole.

Cette opération est parrainée par la Sécurité Routière. Elle enseigne aux enfants le sens de la responsabilité individuelle, au-delà des règles de circulation piétonne, et leur donne différents conseils, réflexes et astuces supplémentaires pour leur permettre d'assurer leur propre sécurité.

Un examen a eu lieu en fin de journée. 6 élèves ont réussi cette épreuve et se sont vu remettre par Monsieur le Maire un permis piéton en bonne et due forme.

Merci à tous les élèves pour leur participation ainsi qu'aux parents d'élèves présents lors de la cérémonie de clôture de cette journée qui s'est terminée autour d'un goûter offert par la Municipalité.

Et merci aux enseignants ainsi qu'à la Gendarmerie d'avoir organisé cette journée de prévention.

✓ ECHOS DU SITTEUR ✓

Le Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Eaux Usées Résiduelles a en charge la construction de la nouvelle station d'épuration, située en limite de la Commune, sur le territoire de Brenouille.

Le planning est respecté, tout comme les coûts prévisionnels.
Les essais de mise en eau se feront en décembre.

La mise en service reste prévue en février 2008.

L'actuelle station d'épuration sera partiellement démontée et une partie du terrain vendue à une entreprise voisine. Un bassin de réception et de transit pour les eaux usées de ce secteur subsistera.

ELECTIONS EN 2008

En 2008, vous serez appelés aux urnes.

Deux élections sont prévues : les élections municipales et les élections cantonales. Ces élections auront lieu le même jour.

Les bureaux de vote se situeront dans la salle Pierre Testard et non dans la salle du Conseil Municipal.

Par ailleurs, si cela n'a pas été fait, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !

En principe les jeunes ayant 18 ans d'ici la date du premier tour font l'objet d'une pré-inscription (s'ils se sont fait recenser pour la JAPD).

En cas de déménagement, il vous appartient de vous inscrire auprès du secrétariat. Le changement de domicile n'est pas automatiquement pris en compte.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie (aux heures habituelles d'ouverture).

RANDONNEE PEDESTRE

C'est sous un soleil radieux que les participants à la randonnée pédestre ont parcouru le circuit organisé à leur intention par la municipalité.

Après les pâtures et le chemin 14, les randonneurs sont arrivés dans le marais.

La collation leur a donné des forces nouvelles pour repartir vers le Domaine de Villette.

Une visite du parc, organisée par Monsieur Pigoni, propriétaire des lieux, leur a donné l'occasion de croiser des lamas, des wallabys, des chèvres, des ânes et des chevaux.

Puis ce fut le retour vers Les Ageux. Des photos sont disponibles sur le site de la commune (www.lesageux.fr). Rendez vous en 2008?

BOURSE AUX JOUETS

La troisième édition de la Bourse aux jouets, organisée par Anim'Ageux s'est déroulée sous chapiteau le dimanche 21 octobre.

Vendeurs et visiteurs ont pu échanger utilement au cours de cet après midi.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ramassages des encombrants

Depuis le 1^{er} novembre, le mode de collecte des encombrants a été modifié.

Il n'y a plus de passage régulier. Mais à la place, vous êtes invité à appeler le numéro gratuit : 0 825 700 130.

Ce service téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Lors de l'appel, un descriptif des déchets à enlever vous sera demandé. Un rendez vous sera fixé et les encombrants seront à sortir le jour de la collecte avant 7h.

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale vient de recevoir une nouvelle dotation de bandes dessinées et de livres (prix Goncourt, Renaudot et Harry Potter...) . Profitez-en : l'accès est gratuit !
En dehors des vacances scolaires, la bibliothèque accueille les lecteurs tous les mardis, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 00.

La bibliothèque est désormais située dans une salle de l'Ecole Communale.

Recensement militaire

Le recensement militaire reste obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles.
Le recensement se fait dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans.

Ce recensement est indispensable pour obtenir l'attestation nécessaire à la constitution de dossiers de candidature aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique (par exemple : le permis de conduire).

Les jeunes filles et les jeunes hommes concernés sont priés de se présenter en mairie, avec le livret de famille pour se faire inscrire.

Par la suite, les jeunes sont convoqués par l'Autorité Militaire et un choix de dates leur est proposé. La journée de préparation se déroule soit à Compiègne, soit à Creil.

Médecins de garde

Garde du samedi 12 h au lundi 8 h. En semaine, la garde de nuit s'effectue de 20 h à 8 h.
Un seul numéro d'appel pour notre secteur : **03 44 66 44 66.**

Gendarmerie de Brenouille

La construction des nouveaux locaux de la brigade de gendarmerie de Brenouille a enfin débuté. Cette gendarmerie est implantée à côté du Collège René Cassin.

L'adresse postale est déjà en vigueur :
2 rue de la Planchette
BP 60030
60871 RIEUX

Le numéro de téléphone est le 03 44 27 34 17.

NOS AMIES LES BETES : APPEL AU CIVISME

Nous remercions les propriétaires de chiens de veiller à ce que leur animal favori ne soit pas à l'origine de différends entre voisins ou riverains et de tout mettre en œuvre pour respecter notre environnement commun (trottoirs, pelouses et espaces communaux).

D'autre part, nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et que les aboiements continus sont considérés comme bruits de voisinage, lié aux comportements. Aussi, les maîtres doivent prendre toutes dispositions propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

CHIENS DANGEREUX

Comme cela a été rappelé récemment par une circulaire préfectorale, le propriétaire de chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégories est tenu de faire une déclaration en mairie.

Est réputé présenter un danger grave et immédiat tout chien de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie qui :

- est détenu par une personne qui n'y est pas autorisée.
- se trouve dans un lieu où sa présence est interdite.
- circule sans être muselé et tenu en laisse.

Dans le domaine privé, tout propriétaire doit mettre en œuvre tous les moyens pour que son chien ne porte atteinte à autrui.

↪ AGENDA ↩

8 décembre 2007 : marché de Noël à l'école à partir de 9 heures

9 décembre 2007 : sortie des aînés, organisée par le CCAS.

6 janvier 2008 : Cérémonie des vœux du Maire, salle Pierre Testard, à partir de 11 h.

ETAT CIVIL

Naissance

Chloé GRISON, née le 5 septembre 2007 à Creil.

Enzo RAGONNEAU n é le 31 octobre 2007 à Senlis.

Elise PORTIER, née le 3 novembre 2007 à Senlis.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux habitants et nous félicitons les parents.

Décès

Monsieur Jacques REFFET décédé le 16/10/07 dans sa 86^e année,

Madame Colette PORTEMER, née MONNET, décédée le 26 octobre 2007 dans sa 70^e année,

Monsieur Francis FRANQUET, décédé le 30 octobre 2007 dans sa 54^e année.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Communiqué :

Alexandre, Aurélien, Christine et toute la famille vous remercient pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de Daniel NEIVA-TORRES, inhumé à St-Martin Longueau. Vos écrits et votre présence ont été d'un grand réconfort devant cette épreuve si douloureuse.

Rédaction : Eric Warlouzet

**Fait à Les Ageux, le 27 novembre 2007.
Le Maire,**

Dominique NAGY.

C. C. A. S.

BON D'ACHAT DE FIN D'ANNEE

Le traditionnel bon d'achat de fin d'année, offert par la municipalité est la disposition des personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1942 et antérieurement).
La distribution des bons d'achat sera effectué par les membres du CCAS le 15 décembre 2007.

Merci aux personnes concernées de faire parvenir en mairie le bulletin ci après :

✂ -----

Bon d'achat de fin d'année 2007

Nom : Monsieur :

Prénom :

Madame :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Monsieur

Madame

A retourner en Mairie de Les Ageux avant le 7 décembre 2007.